



SIGOYER

Hautes-Alpes



BULLETIN
MUNICIPAL
N°18

LE MOT DU MAIRE ...

Le 13 juin, jour des élections Européennes, la commune de Sigoyer a donné une belle preuve de son civisme avec une participation de 73% ce qui amène le score d'abstention à 27 % au lieu des affligeants 57 % de la France.

C'était avoir bien compris l'importance d'un vote qui, en choisissant des députés européens, nous engage sur la construction d'un espace de paix, de tolérance et de solidarité.

Ce même jour, la population a refusé majoritairement la proposition d'un nouveau nom pour Sigoyer y ajoutant la proximité de Céüze, précision qui l'aurait différenciée de notre homonyme du 04.

Le conseil municipal entérinera donc cette décision et Sigoyer restera toujours notre Sigoyer.

Au sujet de l'eau potable en ce mois de juin, quelques signes inquiétants laissent présager une répétition des problèmes causés par la canicule de l'été 2003, en effet, le niveau des sources en juin est comparable à la situation que nous connaissons en juillet.

En cas de difficultés, des mesures devront être prises afin d'assurer une distribution équitable dans les différents quartiers de la commune avec des restrictions en matière d'arrosage (cf. page 13).

-----*Invitation*-----

La rénovation du presbytère est terminée. Ce bâtiment patrimonial réaménagé avec soin et attention, est un élément essentiel de la vie publique au même titre que la mairie, l'école et l'église.

La population est cordialement invitée à une journée portes ouvertes

dimanche 25 juillet 2004 de 10 à 12 h

Les élus assureront une permanence pour vous présenter les salles publiques côté place et les trois appartements (entrée sas Nord).


Je vous souhaite un bel été


Alain Bonnardel


AU FIL DES REUNIONS ...


Réunion du 17 mars 2004


Délibérations prises :

 **Consultation de la population pour la modification du nom de la commune** : le Maire présente la délibération qui sera adressée au Préfet quant au changement du nom de la commune, plusieurs noms sont proposés et c'est Sigoyer-Lès-Céüze qui obtient la majorité des suffrages. Une consultation est prévue le 13 juin 2004, jour du scrutin des élections européennes.

 **Étude diagnostic eau potable (choix d'un scénario)** : à la suite de l'étude, plusieurs scénarios sont proposés pour améliorer le réseau d'eau potable actuel. Sur proposition de la commission, le scénario 6 est accepté à l'unanimité (coût d'objectif : 406 000 euros), les travaux se réaliseront en 2 tranches (voir p. 11 et 12 le détail du scénario).


 **Zonage d'assainissement collectif et non collectif** : le Maire présente les résultats de l'enquête publique et propose au conseil municipal d'adopter le zonage prévu et correspondant au scénario 1 pour l'assainissement collectif, approuvé à l'unanimité.

 **Reclassement de la voirie communale et chemins ruraux** : le conseil municipal approuve à l'unanimité le classement proposé et soumis à enquête publique. Il est également tenu compte des observations faites par le commissaire enquêteur, le conseil municipal approuve les propositions de la commission en répondant à ces observations.

 **Maison de la station** : le local « Foyer de fond des Guérins », est particulièrement vétuste, il convient de réhabiliter ce bâtiment avec notamment la création d'une salle hors sac et d'un poste de secours. Le conseil municipal approuve le principe de sa réhabilitation et autorise le Maire à effectuer les demandes de subventions.

Réunion du 30 mars

Délibérations prises :

 **Présentation et approbation des comptes administratifs 2003** : les comptes de la commune présentent une situation très saine puisque les comptes administratifs de la commune et celui de l'eau (voir page 8) laissent apparaître des excédents aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité.

Vote des budgets 2004

-**Budget de la commune** : le budget 2004, s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 281 889 euros. Concernant la section investissement : poursuite du programme presbytère et inscription de nouveaux programmes, traverse du village, maison des associations, ferme relais, maison de la station, Vières... pour un montant total de dépenses de près d'un million d'euros.


AU FIL DES REUNIONS ...

-**Budget de l'eau** : il est équilibré à 48 562 euros en fonctionnement et à 217 325 euros en investissement ; sont notamment programmés tous les travaux concernant le réseau d'adduction d'eau potable.

Les différents budgets sont adoptés à l'unanimité. (voir également page 6)

Réunion du 25 mai 2004

Délibérations prises :

 Différentes motions sont présentées au conseil municipal et adoptées à l'unanimité :

-Motion de soutien à Ingrid Bétancourt.

-Motion pour la reconnaissance des droits du peuple Tibétain.

-Interdiction sur le territoire de la commune de toutes cultures de plantes génétiquement modifiées.


Ferme relais :


-**Choix du candidat** : Le conseil municipal valide la candidature de monsieur Busin.


-**Mise à disposition de terrains communaux** : le conseil municipal autorise le Maire à mettre à disposition, sous forme d'un bail rural d'une durée de 18 ans, environ 28 hectares de terrains communaux, à monsieur Busin.

-**Tarif de la location** : le conseil municipal valide le tarif de location des terrains communaux qui seront proposés à monsieur Busin pour un montant de 635,35 euros (par référence à l'arrêté préfectoral du 30 septembre 2003 sur le statut des fermages).

-**Création d'un budget annexe** : pour l'opération ferme relais, il est nécessaire de créer un budget annexe, le conseil municipal approuve la création de ce budget et autorise le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires.

 **Vente de terrain** : à la demande de monsieur Marlin et pour régulariser un conflit de limite, le Maire propose de céder à monsieur Marlin une parcelle de terrain située en domaine privé de la commune en bordure du chemin rural n° 18, d'une surface d'environ 150 m² au prix de 1 euro le m². Il est précisé que tous les frais seront à la charge de l'acquéreur. Accepté par 7 voix pour, 5 contre et 2 abstentions.

 **Modification du règlement de la salle des 2 Céüze** : Il sera ajouté au règlement actuel, la réglementation en matière de nuisances sonores afin de ne pas créer de troubles du voisinage.

 **Réhabilitation d'un logement communal (maison Ligozat)** : le conseil municipal à l'unanimité moins une voix, approuve l'avant projet (coût de l'opération 182 000 euros) et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches (demandes de subventions) et signer tous documents relatifs à cette opération.

PARLONS FINANCES ...

De la Commune

Ce qu'il faut savoir :

Les taxes communales restent inchangées, pour mémoire :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation	6,92 %
Taxe foncier bâti	12,61 %
Taxe foncier non bâti	72,52 %

Principaux investissements pour 2004 :

Programmes	Montant budgété	Financement	Remarques
Traverse du village	261 980 euros	Subventions : 96 800 euros Emprunts : 100 000 euros Autofinancement : 65 180 euros	Travaux menés de front avec travaux d'assainissement collectif
Presbytère	326 000 euros	Subventions : 190 150 euros Emprunt : 60 000 euros	Programme commencé en 2003, achèvement prévu
Maison des Associations	87 120 euros	Autofinancement : 87 120 euros	Maîtrise d'ouvrage déléguée : CCTB
Ferme communale	100 000 euros (1ère tranche)	Emprunt 100 000 euros ? Demande de subv. En cours	Voir article par ailleurs
Maison de la station	10 000 euros (1ère tranche)	Autofinancement : 10 000 euros Demande de subv. En cours	Prévu sur 2004-2005

PARLONS FINANCES ...

Subventions allouées pour 2004 :

Association	Montant
Planète Mômes	500
Anciens Combattants	250
Club Info	500
Foyer d'Animation	1000
Club du 3ème Âge	500
ADMR	620

Eau et Assainissement

Ce qu'il faut savoir :

Le prix du M3 d'eau passe de 0,55 à 0,60 euros le M3

Quels investissements pour 2004 ?

- > Réseaux AEP : 193 600 euros de travaux sont budgétés
- > Protection des captages : 11 760 euros (pour les « dossiers administratifs »)
- > Assainissement collectif : 5 660 euros (pour la phase « études »)

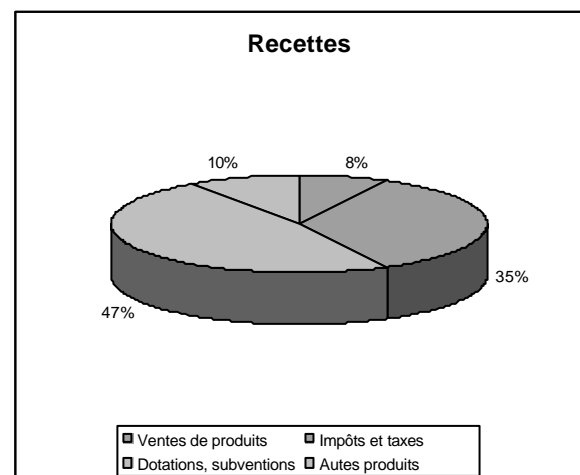
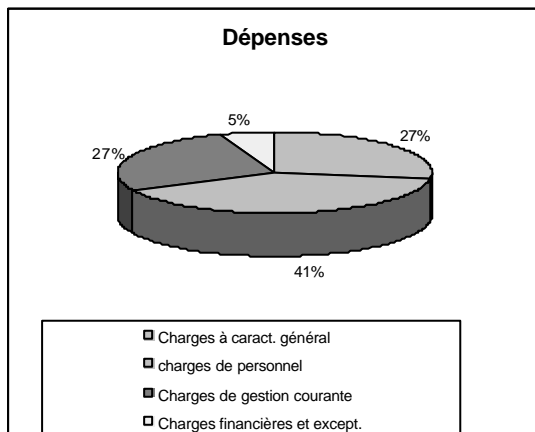
NB : ces sommes correspondent aux 20 % (environ) de participations communales auprès de la CCTB (Maître d'ouvrage) et non au montant effectif des travaux.

PARLONS FINANCES ...

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2003 DE LA COMMUNE

F FONCTIONNEMENT

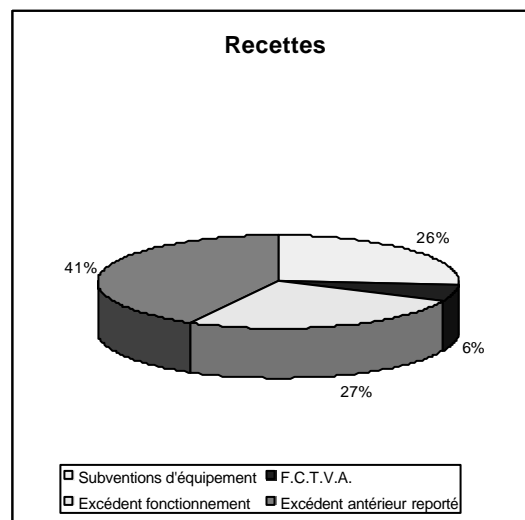
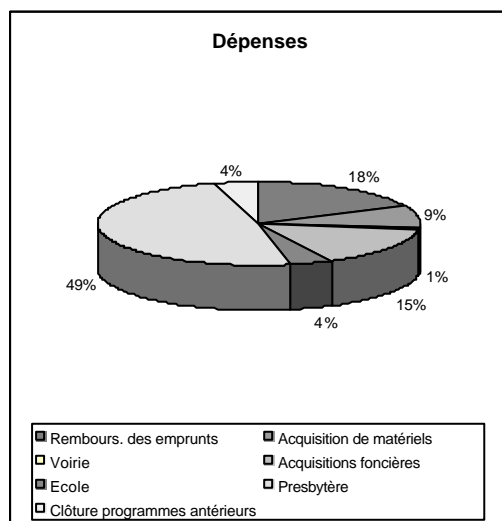
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caract. général	57 287	Ventes de produits	25 846
charges de personnel	85 097	Impôts et taxes	115 700
Charges de gestion courante	55 719	Dotations, subventions	160 399
Charges financières et except.	11 518	Autes produits	32 973
Total dépenses	209 621	Total Recettes	334 918
<i>Excédent de l'exercice</i>	<i>125 297</i>		



PARLONS FINANCES ...

F INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Rembours. des emprunts	37 017	Subventions d'équipement	88 955
Acquisition de matériels	17 824	F.C.T.V.A.	18 894
Voirie	2 555	Excédent fonctionnement	90 451
Acquisitions foncières	30 971	Excédent antérieur reporté	142 767
Ecole	9 119		
Presbytère	100 675		
Clôture programmes antérieurs	9 172		
Total dépenses	207 333	Total recettes	341 067
Excédent de clôture	133 734		



COMMUNIQUER ...

SCRUTIN DU 13 MARS 2004

Résultat de la consultation des électeurs sur le changement de nom de la commune

	Nombre	% des exprimés
Inscrits	486	
Votants	355	
Bulletins blancs ou nuls	6	
Suffrages exprimés	349	71,8 %

RESULTATS

Bulletins	Nbre de voix	% des exprimés
OUI	158	45,3 %
NON	191	54,7 %

Résultat des élections des représentants au Parlement Européen

	Nombre	% des exprimés
Inscrits	486	
Votants	353	
Bulletins blancs ou nuls	20	
Suffrages exprimés	333	68,5 %

RESULTATS

Ont obtenus :	Nbre de voix	% des exprimés
Liste Rocard	97	29,1 %
Liste Cornillet	62	18,6 %
Liste Benhamias	42	12,6 %
Liste Le Pen	34	10,2 %
Liste Grossetete	28	8,4 %
Liste Gomez	20	6 %
Liste Louis	16	4,8 %
Liste Vidal-Daumas	10	3 %
Liste Governatori	8	2,4 %
Liste Vachetta	7	2,1 %
Liste Marchiani	4	1,2 %
Liste Delage	3	0,9 %
Liste Vauzelle	1	0,3 %
Liste Miguet	1	0,3 %

COMMUNIQUER ...

Étude diagnostic eau potable

Un dossier complet est à votre disposition en mairie, il comprend les chapitres suivants :

- ✦ Inventaire des ouvrages existants

- ✦ Analyse de la production
 - débit*
 - qualité de l'eau*

- ✦ La consommation
 - validité du comptage*
 - volume consommé*

- ✦ Mesures de débit des réservoirs et évaluation des pertes

- ✦ Mesures du marnage des réservoirs

- ✦ Élaboration du modèle mathématique du réseau

- ✦ Résultat de la simulation situation actuelle

- ✦ Situation à moyen terme

- ✦ La défense incendie

- ✦ Renforcements du réseau existant

Nous faisons état dans ce bulletin (page suivante) du scénario retenu par le conseil municipal.



**L'arrosage des pelouses est interdit durant les mois de
Juillet et Août 2004.**

La Municipalité

COMMUNIQUER ...

SCENARIO RETENU PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR L'AMELIORATION DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Délibération du conseil municipal (séance du 23 mars 2004)

le BECT - La côte de Pelleautier - , bureau d'étude désigné par la Communauté de Communes, dans le cadre de la maîtrise d'œuvre déléguée, a consacré près de deux années à répertorier, mesurer et évaluer les ressources en eau de la commune ainsi que du réseau de distribution.

Cette étude approfondie effectuée sur le terrain en présence des agents municipaux a permis de faire un diagnostic précis et riche en informations.

Dans ses conclusions, le BECT a proposé plusieurs scénarios de travaux à étaler dans le temps compte tenu de leur ampleur et des coûts.

La municipalité a retenu le scénario le plus complet afin de réaliser la remise à niveau optimale du réseau de distribution d'eau potable. Un volumineux dossier du projet est consultable en mairie.

Description des travaux d'amélioration du réseau AEP (adduction d'eau potable)	Coût HT en €
OBJET : Éviter les pertes d'eau par le trop plein du réservoir du Villard :	
· Mise en place de capteurs de niveau dans les réservoirs Boirons et Villard ainsi que d'une électrovanne sur l'alimentation du réservoir Boirons. Télécommande de l'électrovanne à partir des capteurs de niveau précités -----	4.000,00 €
· Remplacement du brise-charge du Cabot (BC4) par un stabilisateur de pression aval et mise en place d'un « Té » en aval du brise charge des Bonnets (BC3) -----	15.000,00 €

COMMUNIQUER ...

<p>BUT: Renforcement de la pression à l'aval du réservoir de Surville :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Mise en place d'une canalisation PeHD diamètre 50 mm entre les points C et D alimentée par la canalisation d'arrivée dans le réservoir de Surville 	<p>10.000,00 €</p>
<p>BUT: Faciliter la recherche de fuites :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Mise en place d'une quinzaine de regards susceptibles de recevoir un compteur divisionnaire, équipement de chacun de ces regards avec une manchette et fourniture de deux compteurs 	<p>7.000,00 €</p>
<p>BUT: Renforcement de la pression fournie dans le quartier « Les Coqs Sud » et alimentation du futur lotissement.</p> <p><i>Donner la possibilité d'alimenter les Coqs Sud, le Village et le quartier de Saint-Laurent à partir du réservoir de Surville en cas de défaillance de l'antenne Surville Oriols - Chef-Lieu, ou en période d'entretien des ouvrages de cette antenne.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> · Construction d'une nouvelle cuve de 100 m³ à côté de la cuve existante de 50 m³ du réservoir de Surville · Equipements hydrauliques de cette nouvelle cuve · Remplacement des canalisations existantes PVC 32 mm et 40 mm entre les points C et E ainsi que de la canalisation existante PVC 75 mm entre les points A et B par une canalisation PVC 16 bars 125 mm. Mise en place 	<p>53.000,00 € 15.000,00 € 139.000,00 €</p>
<p>BUT: Donner la possibilité d'alimenter les quartiers « Au-delà du Pont » à partir du réservoir du col de Foureyssasse.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Mise en place d'une canalisation en by-pass sur la station de pompage « Au-delà du Pont ». 	<p>5.000,00 €</p>
<p>BUT: Renforcer la sécurité d'alimentation Au-delà du Pont à partir du Chef-Lieu et réciproquement</p> <ul style="list-style-type: none"> · Mise en place d'une canalisation PVC 16 bars 125 mm entre les points F et H. 	<p>105.000,00 €</p>
<p>Divers, imprévus et maîtrise d'œuvre (15 % environ)</p>	<p>53.000,00 €</p>
<p style="text-align: right;">TOTAL HT :</p>	<p>406 000,00 € (2.663.185,00 F)</p>

COMMUNIQUER ...

VANDALISME

Fontaine de l'Essaillon au col des Guérins, juin 2004.

Le regard de captage a été brisé et des bouchons ont été introduits dans la canalisation de façon à couper l'arrivée d'eau.

Bilan : 2 journées de travail pour les employés communaux, et 100 € de fournitures diverses.

Cet acte malveillant est d'autant plus regrettable, que dans notre commune, nous pensons tous, que le bien public, comme son nom l'indique, appartient à l'ensemble du public, et de ce fait, est placé sous la protection de la population, et respecté.

Une plainte contre auteur inconnu a été déposée auprès des services de la Gendarmerie.



Du même ordre aussi regrettable :

2 hublots brisés au garage communal : coût 150 €

Arroseurs régulièrement arrachés et devant être remplacés : coût 100€

Le vitrage du tunnel d'accès à l'école (vitre brisée) : coût de 450 € !

Dégradations au cimetière...

COMMUNIQUER ...

Une grande enquête qui concerne tous les Sigoyards !

De nombreuses zones de notre commune ne sont pas couvertes ou le sont de manière aléatoire tant par les réseaux de téléphonie mobile que pour la télévision hertzienne (émetteur du Mont Colombis). De même, un seul hameau de la commune, « les Parots », bénéficiant de la proximité de Tallard, est desservi par l'Internet à haut débit (ADSL), dit rapide.

Ces carences de couverture de nombreuses zones du territoire communal pénalisent fortement nos concitoyens et les entreprises locales et sont contraires aux engagements pris par les différents gouvernements pour réduire la « fracture numérique ».

Nous avons donc sensibilisé la Communauté de Communes de Tallard-Barcillonnette (CCTB) à ce problème. Celle-ci se propose de mener une action collective avec les seize communes de la communauté en direction des opérateurs concernés pour obtenir une couverture optimale de notre territoire dans les trois domaines : la téléphonie mobile, la télévision hertzienne et la télévision numérique qui sera opérationnelle à partir du 1er mars 2005, sans oublier l'Internet à haut débit, outil indispensable au développement de nos entreprises locales.

A cette fin, il nous faut recenser puis cartographier avec rigueur et précision les zones non couvertes ou de mauvaise réception. Nous devons connaître le nombre d'habitants et les lieux laissés pour compte et le nombre de professionnels pénalisés.

Nous avons donc besoin de la collaboration de tous, c'est pour cette raison que nous vous invitons à compléter le questionnaire joint à ce bulletin et à le retourner rapidement en le déposant dans la boîte aux lettres de la Mairie de Sigoyer. Vous pouvez également retirer des questionnaires supplémentaires en Mairie.

Plus les réponses seront nombreuses et précises, plus notre enquête sera crédible auprès des opérateurs.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire ou suggestion et observation de votre part. Vous pouvez joindre Vincent FERNANDEZ (tél. 04 92 57 95 23 - courriel : vincent.fernandez@wanadoo.fr) ou Michel MEUNIER (tél. 04 92 57 93 51 - courriel : mic.meu@wanadoo.fr)

Comptant sur votre diligence, nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration.

PATRIMOINE

L'état-civil (suite de N° 17)

Utilisation d'une source d'histoire :

Il s'agit d'un document majeur indispensable à la plupart des actes administratifs de chacun durant sa vie (preuve d'identité, d'âge, de nationalité, de filiation, d'état matrimonial, de décès)

L'état civil permet également de connaître sa filiation de génération en génération.

Les historiens ne négligent pas l'état civil : une population entière y est enregistrée avec les faits marquants de la communauté d'habitants, car souvent les actes étaient annotés de faits divers.

L'historien y décrypte un peu de la vie individuelle de la cité ou du village, les indices sur le climat, les désastres des guerres et des maladies, les petits et grands faits vécus par nos aïeux.





Extrait du livret réalisé par Patricia Guyard, Directrice des Archives départementales, à l'occasion des journées du patrimoine 2003.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



Prenons dates.....

Bien que les dates des manifestations que nous organiserons ou auxquelles nous participerons cet été ne soient pas encore définitivement fixées au moment de la mise en page du bulletin municipal 2004, voici quelques renseignements :

-  L'assemblée générale de notre association se déroulera dans le courant du mois d'août
-  Le concert prévu lors de notre dernière assemblée générale aura lieu à la Chapelle Saint Laurent, le 13 août. Des informations plus précises seront communiquées par voie de presse et par affichettes
-  Notre association participera aux journées nationales du Patrimoine, habituellement organisées en septembre
-  La commune de Sigoyer ayant été choisie pour recevoir le prix du concours « logis et patrimoine », le banquet organisé pour améliorer l'accès et les restes de l'ancien village de Sigoyer-du-Dô devrait se tenir à l'Hôtel Muret au début de l'automne. Là aussi, des précisions seront communiquées.

Tout ce qui concerne le patrimoine de Sigoyer nous intéresse ; si vous possédez quelque document ancien sur ce qu'a été notre commune, sur des activités disparues, sur des lieux fréquentés autrefois, vous pourrez être utile à notre association et à notre commune en le signalant à un membre de notre association.

D'avance, merci

*P/o l'association M. ROBERT
Les Vincents
05130 SIGOYER*

LE COIN DES ASSOCIATIONS...



Commémoration du 8 mai 1945 :

Depuis quelques années, les populations de Sigoyer et Fouillouse commémorent ensemble l'anniversaire du 8 mai 1945.

Cette collaboration est symbolisée autour du drapeau bleu blanc rouge, sur une face, est inscrit « Piémont de Céüse », sur l'autre, les dates qui rappellent les différents évènements : 14-18, 39-45, Indochine, Algérie.

La cérémonie a eu lieu à 10 heures par un rassemblement au monument aux morts de Sigoyer avec dépôt d'une gerbe, chants des enfants de l'école et participation musicale de MM. Yves Rambaud et Brice Clément.

Elle fut suivie à Fouillouse par la messe pour la paix et la cérémonie aux monuments aux morts, étoffée d'une délégation militaire des pompiers et enfants des écoles.

Dans son allocution, M. le maire rappela la capitulation, il y a 59 ans, de l'Allemagne nazie et l'ampleur de l'horreur vécue par des millions de combattants, d'hommes, de femmes et d'enfants de toutes conditions.

Une guerre oubliée :

Il y a 50 ans, le 7 mai 1954, la chute de Dien Bien Phu marquait l'achèvement de la guerre d'Indochine et la fin de la présence française dans ce pays.

Depuis les années 1930, l'Indochine française est secouée par les révoltes, c'est en 1945 que s'organise avec l'aide extérieure, la lutte armée.

Au total, 300000 militaires auront été engagés dans ce conflit qui coûtera la vie à 92800 militaires français.

Mai 1954, pour ce combat du côté français, près de 3000 hommes sont morts, 11000 prisonniers parmi lesquels 8400 moururent en captivité.

Après le départ des militaires, s'en suivirent des règlements de comptes où des milliers de civils furent massacrés, ou trouvèrent la mort en cherchant à fuir leur pays.

Ces tragiques évènements font aussi partie de l'histoire de notre pays et doivent trouver une place dans notre mémoire.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



L'association MOUTARDE fraîchement éclose sur la commune propose dès la rentrée de septembre ;

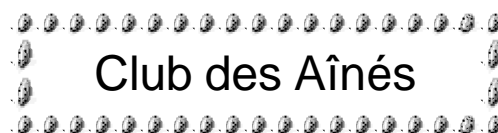
LES PERCUSSIONS DE CEÛZE , l'ACADEMIE de GUITARE -
cours - ateliers -

Renseignements au 04 92 57 70 46



Reprise des séances à partir du 6 septembre 2004 dans les nouveaux locaux (rez-de-chaussée) du presbytère.

Pour toute info complémentaire, contactez-nous : **Michel** 04 92 57 93 51 mic.meu@wanadoo.fr; **Stéphane** 04 92 57 96 63 stephisa.raizin@planetis.com; **Éric** 04 92 57 91 75 zarric@planetis.com; **Vincent** 04 92 57 95 23 vincent.fernandez@wanadoo.fr.



Renouvellement du bureau le 18 mars 2004 lors de l'assemblée générale :

Président : RAMBAUD André

Présidents d'honneur

BONNARDEL Alain , Maire
ODDOU Louis, Maire honoraire
RAMBAUD Marcelle

Vices-Présidents

MIGLIERINA Gabriel
BUSIN Jean-Pierre

Secrétaire

GARCIN Andrée

Trésorières

PAUL Marie-Jeanne
ODDOU Solange

Membres du bureau

PAUL Emma
RAMBAUD Jeannine
FLAUD Yvette
CHARABOT André

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Club des Aînés—suite

Le président a demandé que les marches d'accès à l'estrade soient remplacées, Monsieur Toussaint Donsimoni s'est proposé pour les fabriquer et en a fait don à la commune. Le club des aînés a beaucoup apprécié ce geste et saura le remercier.

Tous les jeudis après-midi, les anciens se retrouvent régulièrement autour de jeux : scrabbles, cartes et boules. Le premier mai, un repas a été organisé à l'auberge du Château « Les tancs de jarjayes », 40 personnes y ont participé. En chemin, visite de la ferme du col de Jarjayes (animaux de toutes sortes) puis découverte du mohair des fermes de France, douceur, chaleur et couleurs chatoyantes sont au rendez-vous.

Les 15 et 16 mai, un voyage est organisé à Millau (Aveyron) avec visite de la ganterie Fabre , mais surtout découverte du viaduc situé à 10 km à l'Ouest de Millau, ouvrage exceptionnel d'une hauteur de 343 m au sommet des piliers, aujourd'hui terminé. Puis c'est par la visite d'une cave d'affinage du fromage roquefort que s'est terminée la journée.

Deuxième jour, traversée des gorges du Tarn avec vue sur des ruines de châteaux datant du moyen-âge, puis, descente dans l'aven Armand ; après quelques minutes en funiculaire, le regard est plongé dans une cité fantastique sculptée par l'eau, le vent... Paysage lunaire situé à 75 m au-dessous du Causse Méjean où colonnes, cierges, choux frisés de calcite sont mis en valeur par un éclairage dynamique.



Les yeux éblouis par autant de merveilles, les touristes d'un week-end ont regagné Sigoyer tard dans la soirée, mais enchantés par ce voyage.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



Bilan de la saison hivernale 2003/2004

Grâce à une météo généreuse pour la pratique du ski, nous avons pu cette année encore voir de nombreux sportifs (petits et grands) dévaler ou arpenter les pistes de la station des Guérins.

On a même cru certains dimanches, vu la longueur de la file d'attente au tire-fesses, que nous nous trouvions dans une grande station !

Le chalet de location a lui aussi été très fréquenté, grâce à une mobilisation d'une quarantaine de bénévoles qui se sont relayés pour assurer des permanences aux jours et heures d'ouverture du site.

Merci à tous pour votre présence, votre gentillesse et vos compétences respectives qui ont rendu à l'association, crédibilité et enthousiasme.

Des travaux d'amélioration des locaux sont en cours d'études ainsi que le renouvellement d'une partie du matériel.

Un inventaire complet sera réalisé courant juillet pour définir les réels besoins d'achat.

Nous sommes à l'écoute de vos suggestions et vous tiendrons informés des diverses décisions.

Prochain rendez-vous courant novembre

Contact de l'association : LUSZCZYNSKI Sabine 04.9257.95.19

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...



Les activités de planète mômes pendant cette année scolaire ont été nombreuses et variées. Voici quelques nouvelles des projets que nous vous avons dévoilés lors du dernier bulletin municipal.

Le diaporama sur le Ladakh a eu lieu le samedi 24 janvier. Ce fut l'opportunité pour beaucoup de découvrir une région et de déguster du thé du Cachemire, dans une ambiance chaleureuse.

L'Espagne paraissant un thème culinaire difficile pour certains, nous vous avons demandé de concocter une spécialité de votre région à l'occasion d'un repas partagé le samedi 21 février. Chacun a pu danser sur le rythme endiablé des musiques proposées par les jeunes du foyer.



Les plus petits n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont pu se retrouver, le mardi 24 février après-midi autour de jeux de société, puis déguster des gaufres, des crêpes et des bugnes.

Nous avons envisagé la projection d'un film... C'est chose faite puisque le vendredi 12 mars, 80 personnes se sont émerveillées devant le dernier Walt Disney « Frère des ours ». Un succès que nous allons essayer de renouveler.

Bien qu'un peu tardif, le carnaval fut l'occasion pour tous de remettre les costumes et de partager un goûter sous les confettis le samedi 17 avril. Enfin, nous attendons petits et grands pour participer au traditionnel tournoi multi-sports le dimanche 13 juin. Ces « terribles épreuves » s'achèveront autour d'un repas froid.

Pour clôturer l'année scolaire en beauté, un pique-nique est prévu au plan d'eau de Veynes le mardi 29 juin au soir : Baignade, barbecue et bonne humeur sont au programme.

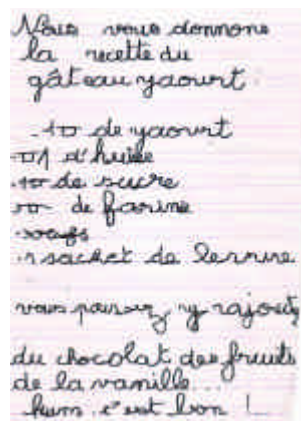
Pour la rentrée prochaine, entre autres, planète mômes envisage une sortie à Marineland...

Nous vous rappelons que les réunions de l'association ont lieu le premier mercredi de chaque mois à 20h30, salle de la mairie. Toutes les idées sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous rejoindre.

L'équipe de planète mômes vous souhaite un bon été.

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

L'iconographie du « Coin École » est assurée par les élèves du CYCLE 1 et illustre « le gâteau dans sous les états »



Mais nous donnons
la recette du
gâteau yaourt.

- 10 de yaourt
- 10 de huile
- 10 de sucre
- 10 de farine
- œufs
- 1 sachet de levure.

vous pouvez y rajouter
du chocolat, des fruits
de la vanille...
hum c'est bon !

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

NOTRE SEMAINE DE TOURNÉE

Textes collectifs de la classe de CP-CE1

LUNDI 10 MAI , CHATEAUROUX

Nous avons pris le car à Sigoyer et nous sommes arrivés à l'école de Châteauroux. Nous avons visité les classes. Puis nous sommes allés pique-niquer dans un parc. Nous sommes revenus à l'école. Avec les enfants de CP, CE1 et CE2, nous sommes allés au stade et on a fait des jeux avec eux.

Puis on est allé à la salle des fêtes. Nous avons mis les déguisements, nous avons accroché les affiches et installé les préparations de la scène. Puis les spectateurs sont arrivés et nous avons joué la pièce à 5 heures 30. Quand on a fini la pièce et les danses, nous sommes retournés de nouveau à l'école pour regarder un film qui s'appelle « Le cerf-volant ». C'est un film d'animation poétique qu'ont fabriqué les élèves de CE1-CE2. Nous avons vu aussi les enfants chanter et des filles qui faisaient de la gymnastique en musique. Après avoir vu tout ça, les parents de Châteauroux nous ont offert des apéritifs et plein d'autres choses à manger. Ensuite, nous avons eu le droit d'aller jouer avec les autres enfants.

Enfin, on a pris le car pour aller dormir au gîte à Embrun.



MARDI 11 MAI , VALLOUISE

On est allé à Vallouise jouer notre pièce de théâtre à la nouvelle salle des fêtes. Après, les enfants de Vallouise nous ont offert le pique-nique que nous avons mangé ensemble dans la cour. L'après-midi, on est allé faire de la gymnastique et on a un peu joué avec eux. Ensuite, on est allé visiter ensemble le village de Vallouise. Il y avait de très belles maisons anciennes. Puis nous avons visité l'école et on s'est dit au revoir.

On a goûté dans un champ. Après, on est allé mettre nos valises dans nos chambres et nous sommes allés manger dans un restaurant.

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

MERCREDI 12 MAI , SAINT-BONNET

Nous étions dans le car, tranquilles, quand quelqu'un a vomi et quelqu'un d'autre et encore une autre personne. Enfin, nous sommes arrivés à Saint-Bonnet.



Nous avons pique-niqué au lac et nous avons joué. Après, il a plu et nous sommes allés poser nos sacs. Puis nous sommes allés jouer notre pièce et nous sommes allés nous rhabiller. Nous avons mangé et dormi au centre.

JEUDI 13 MAI , VEYNES

Nous avons pris le car pour aller à Veynes .

Nous sommes arrivés au cinéma . Les maternelles nous ont rejoints.

Nous avons joué notre pièce de théâtre.

Nous avons pique-niqué tous ensemble dans la cour du cinéma. Les enfants de Grande section de maternelle sont restés avec nous pour les deux jours.

Ensuite nous sommes allés au collège faire du théâtre avec Rolland.

Puis nous sommes allés à l'école de Veynes regarder un spectacle proposé par une classe de CE2 de Veynes. Ce spectacle s'appelait : « La note volée ». Nous sommes retournés au collège pour faire des jeux coopératifs avec Anne. Ce sont des jeux pour être amis, il n'y a pas de gagnant ni de perdant. Nous avons joué au jeu des phoques et du parachute.

Nous avons goûté dans la cour du collège, puis les grands nous ont rejoints. Ensuite nous sommes allés au centre d'Istremont manger et dormir.

VENDREDI 14 MAI , VEYNES à SIGOYER

Nous sommes revenus à Veynes. Nous avons fait le jeu des vitrines. Nous sommes allés au cinéma. Cette fois nous étions spectateurs. Nous avons vu un spectacle proposé par les CE2 de Serres. Ce spectacle s'appelait : « Il était une fois la musique ». Ils ne parlaient pas mais ils chantaient. Puis, nous avons écouté un orchestre sur la place de la mairie et dansé. C'était le groupe des Pilou -Versa. Nous avons essayé de souffler dans une trompette. C'était très difficile.

Puis, nous sommes allés pique-niquer au parc de Veynes avec beaucoup d'autres écoliers. Nous avons écouté un morceau de musique irlandaise et nous avons fait des jeux calmes.

Puis nous sommes rentrés à Sigoyer et nous avons joué notre pièce pour la dernière fois devant nos parents. Les parents ont offert un joli bouquet de fleurs et un voyage en mongolfière aux quatre maîtresses.

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

CYCLE 3 (CE2, CM1 et CM2)

La préparation de la tournée

Nous avons commencé par lire des contes d' Andersen, de Perrault et des frères Grimm .

Nous avons cherché dans nos bibliothèques des livres de contes puis nous avons créé des textes, et encore des textes, tout seul ou en groupe. Régulièrement, nous écrivions une partie de la pièce. Nous avons répété peu à peu la pièce en l'améliorant jusqu'à ce que l'on connaisse les gestes et la voix par cœur.

Nous avons lu nos textes à la classe, nous en avons choisis puis nous avons interprété nos rôles avec les phrases des autres ou les nôtres et nous avons ajouté des phrases rigolotes, des textes zinzins, parfois tristes, parfois émouvants. Les musiques étaient variées : musique classique, musique de film, rap... Sur toutes les musiques nous avons appris des danses : la valse, la danse irlandaise, le méringué, le rock et le hip hop.

Samy VALLEE et Ophélie LEMOINE.

Peur et joie

Artiste de scène

Cultive sa passion

Tente quelques mimiques

Émerveillé le public reste bouche bée

Ultra concentré l'acteur ressent des frissons

Rire à son entrée ,applaudissez encore.



Léa PARMANTIER

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

L'acteur

Boum ,Boum ,Boum
Les trois coups retentissent
Le rideau s'ouvre
Il a le cœur qui bat très fort
Pourtant, il sourit
C'est à lui, il s'élançe sur la scène
Le cœur battant toujours aussi fort
Il dit sa première phrase,
Et puis, lancé dans son texte
Émerveille le public
Et quand il doit quitter la scène
Son sourire est là
La foule applaudit



Mylène PAUL

La super tournée

Pendant la tournée, on s'est bien amusé. Mais en plus, elle nous a apporté beaucoup.
En premier, elle nous a permis d'avoir plus confiance en soi et en second de se rapprocher des autres, car quand nous nous aidions nous discussions et on découvrait la face cachée des élèves de la classe que l'on ne connaissait pas vraiment.

En coulisse nous avons presque tous le trac; en plus, Cécile nous criait dessus donc le trac augmentait mais sur scène on se laissait porter.
Ce serait bien de recommencer l'année prochaine.

Le retour à l'école nous a paru bizarre car on ne répétait plus l'après-midi.

Claire RICARD et Valérian GIRARDIN

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Le trac



Le trac c'est peut-être chic
Mais c'est tout ce qui pose un hic
En coulisse.
Quand on rentre sur scène
C'est comme à la mer
Où les vagues s'emmêlent
Comme des rouleaux de soie
Alors on s'embarque pour...
De grandes paroles salées.

Léa PARMANTIER

Pour financer notre tournée théâtrale

Notre projet de cette année était de faire une tournée théâtrale en présentant une pièce intitulée « Les contes s'en mêlent ». Nous voulions la présenter à Châteauroux, Vallouise, Saint Bonnet, Veynes et Sigoyer. Nous avons prévu de dormir dans des gîtes ou dans des centres d'hébergement. Nous avons donc envoyé des lettres pour demander les tarifs aux différents centres d'hébergement.

Lorsque nous présentions notre spectacle à nos correspondants, en échange ils nous offraient le repas.

Nous avons aussi préparé des gâteaux pour les vendre à la sortie de l'école. Nous avons cherché des recettes chez nous, l'école a acheté les ingrédients et nous avons confectionné les gâteaux dans la salle de la cantine. Nous n'en avons pas fait assez alors ça ne nous a pas beaucoup rapporté.

Enfin, nous avons organisé une soirée cabaret. Nos parents et nos amis ont montré leurs talents à la salle des fêtes le 26 mars : des chansons, de la musique, du théâtre, de la danse ... Ils ont préparé des gâteaux et nous avons servi les gens. Chacun d'entre nous a pu prendre les commandes et servir dans la salle puis s'occuper de servir au bar. Cette soirée nous a beaucoup rapporté.

Heureusement, la mairie de Sigoyer nous a payé le transport en car pendant les cinq jours de la tournée et le conseil général a subventionné notre projet.

Juliette RENCHET, Amanda FOUCAULT, Lorelei MARI S

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Discussion à 3 h 47 du matin ...

Nous étions quatre dans la même chambre (Valérian, Samy, Jean et Andy) au centre d'hébergement de St Bonnet.

Monsieur Denis nous a surveillés au moins jusqu'à 23 h 30. Après, il est allé se coucher. Une heure plus tard, nous (Valérian et Andy) sont sortis pour aller boire et Denis nous a surpris en flagrant délit au moment où nous rentrions dans la chambre des filles. Il nous a renvoyé dans nos chambres rapidement. Dommage !



Plus tard, nous étions couchés quand Valérian a demandé aux copains s'ils dormaient. Samy n'a pas répondu, Jean non plus, par contre Andy a répondu « Non, je ne dors pas ».

Valérian a allumé la lumière et a déclaré : « Il est 3 h 47 DU MATIN », il a éteint la lumière et nous avons discuté de nos copines jusqu'au matin.

Andy ROMERO et Valérian GIRARDIN

L'ACTEUR

Attention ! L'acteur entre en scène
Cadré de lumière il joue son personnage .
Tendu , bien droit , il déclame avec force
Entendant le public qui applaudit
Une femme s'approche de lui sans le moindre bruit
Rien ne peut l'arrêter, il joue, il est merveilleux.

Nina SOLENGHI

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Cancan de la tournée : Le porc « épique »

Pendant la tournée nous avons emmené un porc-épic : il courait partout, mangeait comme un cochon, reniflait les chambres et les habits et obéissait au doigt et à l'œil à Tina et Léa. Il passait son temps à coiffer ses cheveux avec du gel pour se sculpter sur la tête des pics courbés. Voulez vous savoir ?... son prénom..?... Samy !



Laura GALLAND, Agnès GOSSELIN et Vincent DE-ROUINEAU

Sur les traces de Vière, l'ancien village de Sigoyer

Le mystérieux village

Le 9 mars 2004, nous sommes partis à Vière à pieds, avec Michel Robert. Il nous a fait découvrir les vestiges de l'ancien village de Sigoyer : des stèles, des pierres pour portes, les ruines de l'ancien château et de sa tour, le chemin de ronde, les rues pavées, les puits, les jardins en terrasse et la sauge qui était cultivée dans les jardins.

Le village a été abandonné car deux torrents : le Baudon et le Picenton à force de creuser ont formé un fossé . Au fur et à mesure, à cause de cette érosion, les maisons ont été emportées dans le ravin. Nous avons appris que le village a été abandonné en 1845.

Le Barbu et la cantonnière

Jusqu'en 1934, le village a été habité par la cantonnière et le Barbu. Le Barbu fut le dernier habitant de Sigoyer. Sa barbe étant très longue, il terrorisait les enfants; il a fait peur à la moitié du village jusqu'à sa mort en 1934.

La cantonnière avec laquelle il ne s'entendait pas est morte en 1936. Ce furent les deux derniers habitants de l'ancien village.

Michel nous a raconté bien d'autres histoires encore (celle du seigneur De Gruel parti, à la révolution, de peur de se faire couper la tête) mais nous n'allons pas tout vous raconter. Faites comme nous, demandez lui de vous faire visiter.

Mylène PAUL, Laura GALLAND, Samy, VALLEE, Camille DUGELAY

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

La course d'orientation

Nous avons participé à une course d'orientation dans les champs devant l'école Samedi 13 mars. Cette course a été organisée par Koomada et ses copains. Il y avait quatre équipes de cinq enfants. Dans les champs 7 balises ont été dissimulées, elles contenaient chacune une question. Par exemple : Quel est le fruit du chêne ? En quelle année la cantonnière est-elle morte ?

Les questions portaient aussi sur Vière (l'ancien village de Sigoyer) que nous avons visité mardi 9 mars avec Michel Robert. La première équipe qui répondait à toutes les questions avait gagné. Il fallait répondre grâce aux photos de l'endroit où se cachait la balise et à une carte du champ. A la fin, nous avons été récompensés par un goûter et une plante.

Alban GIRARDIN et Léa PARMANTIER.

Le ski de fond

Nous avons participé à 6 séances de ski de fond aux mois de janvier et de février .

Nous étions répartis dans plusieurs groupes différents, des plus forts aux moins forts.



Nous avons fait plusieurs circuits, nous sommes allés soit sur Céuzette soit au four à chaux. Nous sommes descendus dans les sapins, nous avons fait des glissades endiablées, nous sommes tombés, nous avons fait des jeux collectifs et nous avons bien rigolé.

Tous les après-midis, c'était une explosion de bonheur.

Nina SOLENGHI et Emma DURAND

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Les correspondants allemands

Nous avons décidé d'écrire à des élèves Allemands qui habitent à Frankfort parce que la sœur d'Isabelle habite en Allemagne. Ils nous ont envoyé un film en Français, car au lieu d'apprendre l'Anglais en première langue étrangère, ils apprennent le Français. Ensuite, nous leur avons envoyé des lettres en précisant nos noms, nos prénoms, nos loisirs, etc...

Ils nous ont répondu et nous ont même envoyé du papier recyclé qu'ils ont fabriqué eux-mêmes. Nous en avons aussi fabriqué mais le leur ressemblait à du coton et sentait meilleur.



Camille DUGELAY et Tina GIRARDIN-MEYER

Comme un poisson dans l'eau!

Tous les jeudis du mois de juin, nous nous rendons à la piscine de Tallard avec les élèves de Lardier. Nous avons suivi 8 séances de natation (deux séances par jeudi : une le matin, une l'après-midi).

Nous participons à différents ateliers : immersion, plongeon, nage, sauvetage, acrobaties dans l'eau... Nous faisons aussi des jeux : water-polo..

Pour des raisons de sécurité, nous avons notre bonnet et par-dessus un bonnet d'une couleur différente pour chaque groupe.

A midi, nous pique-niquons sur place et nous retournons nager de 13 h 35 à 14 h 20.

A la dernière séance, nous avons pu constater notre évolution car nous avons passé un test et reçu un diplôme.

Emma DURAND et Ophélie LEMOINE

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

La visite de l'EDF sur l'hydroélectricité

L'hydroélectricité est une manière de faire de l'électricité avec des barrages. 15% de l'électricité est produite par des barrages. L'eau accumulée par les barrages constitue une énergie toujours disponible pour actionner une turbine (roue). En tournant, cette turbine entraîne un alternateur grâce auquel l'énergie hydraulique est transformée en courant électrique. Voilà comment on fabrique de l'hydroélectricité.

Pourquoi construit-on des barrages ?

- Pour éviter les crues
- Pour produire de l'électricité
- Pour le tourisme
- Pour l'irrigation
- Pour l'eau potable
- Pour les canadais



Voici ce que nous a raconté la dame de l'EDF. A la fin nous avons reçu un livret sur les dangers de l'eau que nous avons lu ensemble. Grâce à cette intervention nous avons travaillé sur le cycle de l'eau.

Claire RICARD

Le tri des déchets : le RETOUR!

Vendredi 18 juin, Cathy, de la communauté de communes de Tallard- Barcillonnette est revenue nous expliquer comment trier les emballages car il y a 22% de refus dans les colonnes jaunes.

Pendant deux jours, chacun d'entre nous (les élèves de cycle 3) a emmené à l'école les emballages utilisés dans sa famille. Nous avons collecté 8 grands sacs d'emballages, c'est à dire 800 litres de déchets. Dans cour, nous les avons re-triés avec l'aide de Cathy, et seulement 10 litres étaient mal triés (cela fait 1,25 % de refus).

Pour nous remercier, Cathy nous a offert des cahiers en papier recyclé et des crayons en bois non traité.

COMME NOUS RETENEZ :

Dans la colonne emballages (jaune), on met :

- **Tous les cartons** (pliés pour gagner de la place)
- **Tous les métaux**
- Pour les **plastiques**, seulement, **FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES**
SAUF les bouteilles d'huile

Pour les emballages en papier ou plastifiés, si on a un doute, il suffit de compresser le déchet. S'il reste compressé, on le met dans la colonne jaune, sinon, on le met dans la poubelle normale.

Andy ROMERO, Claire RICARD, Valérian GIRARDI

LE COIN DE L'ÉCOLE ...

Enfant en danger ?

Le 30 janvier, le 6 et le 13 février 2004, deux intervenantes de l'association « Enfant en Danger » sont venues nous expliquer la différence entre la maltraitance et la punition.

Voici deux exemples de maltraitance : brûler un enfant avec un fer ou lui donner des coups de pieds. Deux exemples de punition : envoyer un enfant dans sa chambre ou le priver de jeu sur console. La maltraitance est interdite par la loi mais la punition est autorisée.



Les dames nous ont aussi montré des diapositives et ont emmené un mannequin qui s'appelle Arthur pour nous expliquer les parties du corps et comprendre dans quel cas on est en danger.

Nous avons retenu qu'il y a **trois questions** à se poser pour savoir si l'on est en danger :

- 1) **Est-ce que cela me fait plaisir ?**
- 2) **Est-ce que je connais cette personne ?**
- 3) **Est-ce que quelqu'un sait où je suis ?**

Si on répond **une fois Non à l'une de ces questions, on est en danger**, même si ce n'est pas de la maltraitance.

Si vous connaissez quelqu'un qui est en danger, ou si vous vous sentez en danger, appelez le **119**. N'appelez pas ce numéro pour rigoler.

Quentin MOREAU, Agnès GOSSELIN, Vincent DEROUINEAU

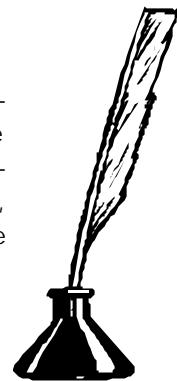
VOUS AVEZ LA PAROLE...



- Petit Rappel -

Vous avez aimé un bouquin ou un disque, vous voulez faire partager une idée, une opinion ou votre passion. Cet espace d'expression qui n'est délibérément pas polémique est le VOTRE. Les personnes désirant faire paraître une information dans cette rubrique devront faire parvenir leur manuscrit signé un mois avant les parutions de bulletin, c'est à dire durant les mois de Mai et Novembre respectivement pour les bulletins de Juin et Décembre.

Alors, à vos plumes...



Coulez la fontaine,

France terre d'accueil, un village, une fontaine
L'eau pour se désaltérer, le plus humble des présents que l'on puisse offrir
au voyageur en signe de bienvenue
Voyageur, image de l'homme libre qui brille en chacun de nous
Le voyageur n'est pas une marchandise
Les plus pauvres des pauvres n'ont jamais refusé l'eau au passant

Sigoyer, tradition d'accueil,
Les anciens nous l'ont dit, à l'époque trouble de l'Affiche Rouge,
Ils sont venus, hirsutes, menaçants,
Leurs noms à prononcer étaient difficiles...
Sigoyer les a accueillis

Les époques passent, les migrations se succèdent,
Aujourd'hui la beauté des falaises de Céuze brille au-delà des frontières,
attirant à Sigoyer de jeunes passionnés venus parfois de très loin
Leur offrir l'eau en signe de bienvenue,
le moins que l'on puisse faire.



(en juin 2004 une main vandale a cru bon de saccager le captage de la fontaine des Guérins)

Serge DUC

VOUS AVEZ LA PAROLE...

TOUT NATURELLEMENT SOLAIRE !

Tout Naturellement est une association loi 1901 basée à Meyrargues (près d'Aix) dont le but est de promouvoir concrètement l'éco-citoyenneté dans le cadre du développement local. Cette association se veut un lieu convivial et permanent d'échanges et d'information. Leurs premières actions se sont axées sur la sécurité et la solidarité alimentaire. Leurs activités se sont enrichies et s'orientent maintenant autour de deux axes complémentaires :

-  un espace citoyen d'information et d'échange
 - Rencontres autour de la responsabilité citoyenne
 - Conférences sur les matériaux sains et les énergies renouvelables
 - Réfléchir à des actions d'écologie pratique
-  L'autre Marché
 - commandes groupées de produits fermiers et naturels
 - Paniers primeurs hebdomadaires

L'activité que nous présentons ici est celle liée plus particulièrement à la promotion des matériaux de construction écologiques et du combat pour le développement des énergies renouvelables.

Cette association s'est constituée en coopérative d'achats groupés en relation avec une petite usine de production Européenne à échelle humaine (Calpak, 17 ouvriers dans le golfe de Corinthe). Ainsi, *Tout Naturellement* propose des kits de chauffe-eau solaires de montage simple.

Trois gammes de capteurs de rendement croissant, autour desquels se déclinent des ballons de stockage de tailles différentes, la possibilité de raccorder le ballon à votre chaudière existante, un fonctionnement en thermosiphon est également possible, pour des prix qui permettent enfin à tout un chacun de participer concrètement à la construction d'un habitat plus écologique.

Sur le même principe d'approvisionnement par un circuit court assurant aux consommateurs un accès à des produits de qualité à un prix très abordable, *Tout Naturellement* propose des produits manufacturés d'éco-construction (bois, chanvre d'isolation par exemple).

Trois unités familiales de production d'eau chaude solaire vont certainement s'installer sur Sigoyer très prochainement. Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements sur l'association « Tout Naturellement » et nous nous ferons un plaisir de vous présenter plus longuement cette association d'écologie à l'esprit volontaire

Eric Gerbaud et Yannick Favantines

VOUS AVEZ LA PAROLE...

Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants ;
lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles ;
lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter ;
lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien et de personne,

alors c'est là, en toute beauté et en toute jeunesse, le début de la tyrannie

Platon IV^{ème} siècle avant J-C



A propos du Tibet...

Soutenir la cause tibétaine n'est pas une simple action de soulagement de notre conscience individuelle. C'est en effet, lutter, résister et dénoncer des idées, des actes et un système qui nous rappellent indirectement la fragilité des valeurs fondamentales des sociétés humaines.

L'avancée des libertés collectives en action, en pensée et en expression s'est forgée parmi les peuples démocratiques sous forme de révolution, de résistance et contre pouvoirs philosophiques puis politiques.

C'est dans le refus du conformisme, dans la critique objective, dans l'analyse contradictoire que les idées fusionnent. Cela donne naissance au meilleur comme au pire pour l'humanité. Mais c'est avec une opposition résolue que l'un l'emporte sur l'autre et vice versa.

Cet infini recommencement d'un système vers un autre prouve que les générations doivent lutter en permanence pour revendiquer leurs spécificités, le respect de valeurs sociales, de droit et de justice.

Chaque personne doit construire sans cesse une analyse alternative pour ne pas sombrer dans les dérives d'une société amorphe et endormie par des discours laissant penser que l'individu ne peut rien changer à l'immuable évidence d'un monde bien réglé et docile.

Des idées conduisent l'humanité à la haine, des actes à la guerre, des systèmes à l'endoctrinement des consciences et l'impunité de leurs chiens de garde.

Le siècle dernier doit nous rappeler que revendiquer c'est exister comme individu, s'organiser ensemble c'est résister collectivement, et se soulever c'est changer la condition des peuples.

? suite

VOUS AVEZ LA PAROLE...

Alors au-delà de cette pétition n'oublions jamais que rien n'est acquis à l'humanité, que rien n'est immuable et particulièrement nos propres espaces de droit, de justice et de liberté.

Stéphane RAIZIN



Une réalité qui laisse songeur....

Il fait bon relativiser parfois. Et prendre conscience souvent. Cela permet d' être plus vivant. Voici de la matière pour ce faire. N' y voyez pas une raison pour baisser les bras et abandonner toute ambition., juste une façon de regarder le monde différemment!

Si on pouvait réduire la population du monde **en un village de 100 personnes** tout en maintenant les proportions de tous les peuples existant sur la terre, ce village serait ainsi composé:

- 57** asiatiques
- 21** européens
- 14** américains
- 8** africains.

Il y aurait:

- 52** femmes pour **48** hommes.
- 30** blancs pour **70** non-blancs.
- 30** chrétiens et **70** non-chrétiens.
- 89** hétérosexuels et **11** homosexuels.

Parmi eux :

6 personnes posséderaient 59 % de la richesse totale, et tous les 6 seraient originaires des états unis.

80 seraient mal logés.

70 seraient analphabètes.

Si on considère le monde de cette manière, le besoin d' accepter et de comprendre devient évident.

50 souffriraient de malnutrition.

1 serait en train de mourir.

1 serait en train de naître.

1 posséderait un ordinateur.

1 aurait un diplôme universitaire.

VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Prenez en considération aussi ceci :

Si vous vous êtes levé ce matin avec plus de santé que de maladie, *vous êtes plus chanceux que le million de personnes qui ne verront pas la semaine prochaine.*

Si vous n'avez jamais connu le danger d'une bataille, la solitude de l'emprisonnement, l'agonie de la torture, l'étau de la faim, *vous êtes mieux loti que 500 millions de personnes.*

Si vous pouvez aller à l'église sans peur d'être menacé, torturé ou tué, *vous avez plus de chance que 3 milliards de personnes.*

Si vous avez de la nourriture dans votre frigo, des habits sur vous, un toit sur votre tête, *vous êtes plus riche que 75 % des habitants de la Terre.*

Si vous avez de l'argent à la banque, dans votre portefeuille et de la monnaie dans une petite boîte, *vous faites partie des 8 % des personnes les plus privilégiées du monde.*

Si vos parents sont encore vivants et toujours mariés, *vous êtes des individus réellement rares.*

Enfin, si vous avez lu ce texte, vous ne faites pas partie des 2 milliards de personnes qui ne savent pas lire!

(source: unesco)

VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Billet d'humeur...

La mission de service public de la Poste est menacée, cela n'est pas nouveau. Depuis plusieurs années, au fil des restructurations, se profilent de profonds changements. Les médias nous y préparent aussi en douceur; il ne se passe pas une semaine sans qu'un reportage nous vente les mérites du « point poste » de tel ou tel sympathique village de notre pays...

Il y a aussi de subtils changements tant dans les produits distribués, les missions des agents que dans le vocabulaire. Ainsi j'avais l'habitude que l'on me considère « usager » de la Poste, ce n'est plus l'avis de Madame la Directrice Départementale de la Poste qui me traite en « client » de ses services. A ma grande surprise j'ai aussi constaté qu'à l'hôpital de Gap je n'étais plus un patient mais un client car je devais m'adresser au bureau « Gestion de la clientèle » pour régler les honoraires médicaux...Il en est de même pour d'autres services publics comme EDF et la SNCF. Face à mon étonnement on me dira que le vocabulaire évolue avec la société et que le terme d'usager est désuet; en un mot, je ne suis plus dans le coup ! Nous sommes tous des clients. La nuance est significative car il est vrai que l'on dit que le client est roi, s'il paye...et est rentable pour le vendeur.

Et qu'en est-il du service public de la Poste dans ces conditions ? Madame la Directrice est formelle, conformément au contrat de plan qui lie « l'Etat » à « La Poste », le service public de la Poste se limite à l'obligation de la distribution du courrier six jours sur sept, les autres services postaux (financiers, colis) relèvent d'activités exclusivement commerciales et doivent donc être rentables. Dans le cas contraire, le service est supprimé et l'agence postale fermée. Aux élus de trouver des solutions de remplacement : agence communale gérée par un agent rémunéré par la collectivité, bravo pour les impôts ! ou le point poste géré par un commerçant volontaire pour une indemnité de misère.

Que reste-t'il du service public de proximité dans tout cela ? A la trappe ! la nouvelle directive de la Commission Européenne ouvrant la voie à la libéralisation du secteur postal est un bon prétexte. Nous ne sommes pas contre la modernisation de l'administration et son évolution ; bien au contraire, l'Europe devrait permettre une meilleure coopération entre les opérateurs historiques afin d'améliorer le service public.

Je crois que nous devons rappeler avec vigueur que le service public de la Poste doit encore mieux répondre aux besoins des usagers et assurer :

- l'égalité de traitement pour les citoyens qu'ils résident en ville ou en milieu rural ;
- des prestations a un prix abordable ;
- apporter une amélioration des services rendus, en particulier dans les zones rurales ;
- s'inscrire dans une politique d'aménagement du territoire.

VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Billet d'humeur... SUI TE

Cela suppose d'assurer au service public les moyens humains et financiers pour qu'il réponde à ses missions essentielles, à sa modernisation et au maintien de la vie dans nos villages. Cette vie si nécessaire pour lutter contre l'exode rural et la désertification, pour favoriser le maintien de nos anciens chez eux et garder nos jeunes. Maintenir le service public c'est aussi favoriser l'installation des petites entreprises et des artisans et ainsi participer au développement économique.

Nous savons trop que si demain le bureau de poste est remis en cause, après-demain ce sera peut-être l'école et pourquoi pas la mairie, que sait-on ? Personnellement j'ai connu cela ailleurs, Préaux, le charmant village du Gâtinais, berceau de ma famille paternelle, a tout perdu, même son statut de commune et est devenu une section de commune rattachée au chef lieu de canton situé à six kilomètres. Ce n'est plus qu'un hameau occupé par des résidents secondaires, seuls subsistent l'église et le cimetière qui eux aussi sont désertés!

Vous comprenez que la lutte pour le maintien des services publics est devenue pour moi un combat prioritaire. J'espère aussi avoir ainsi sensibilisé ne nombreux Sigoyards à être vigilants sur l'avenir de notre bureau de Poste.

En attendant démontrons qu'il nous rend de nombreux services et qu'il est indispensable à notre village. Son avenir dépend aussi de vous. Je vous invite à faire toutes vos opérations postales à Sigoyer, achats de timbres, expéditions de courriers, de colis et opérations financières. Notre receveur se fera un plaisir de vous y accueillir avec son sympathique sourire et de vous renseigner avec compétence et efficacité.

Ces libres propos n'engagent que moi-même, mais j'ose espérer qu'ils seront largement partagés.

Michel MEUNIER

PS. Je suis heureux de constater que les élus de la Communauté de Communes ont adopté à l'unanimité, le 26 juin 2004, une délibération pour le maintien des services publics afin de « préserver la cohésion sociale de la Nation et l'attractivité de tous ses territoires ».

État - Civil 2004 (1^{er} Semestre)

Naissance :

~~✍~~

~~✍~~ PASSA Titouan, fils de Jean et Karine Wentzel,
14 février 2004

Mariages :

- ? NICOLAS-CHARLES Pierre et ALLEMAND Julie, Les Bonnets
05.03.2003
- ? VALA-VI AUX Gaël et GONDRE Rachel, Les Courtès, 21.06.03
- ? MASSOT Philippe et MANARA Sylvie, St Laurent, 28.06.03

Décès :

~~✍~~ GOSSELIN Benoît, 26 février 2004

~~✍~~ FINE Germaine, 20 avril 2004

(suivant actes ou avis adressés en mairie entre le 10 décembre 2003 et le 10 juin 2004)

PAGE PRATIQUE...

MUNICIPALITE :

MAIRE : BONNARDEL Alain ☎ 04 92 57 91 30
ADJOINTS : LIGOZAT Jeannin ☎ 04 92 57 81 66
MICHALINOFF Jacques ☎ 04 92 57 86 56
MEUNIER Michel ☎ 04 92 57 93 51

MAIRIE :

SECRETARIAT ☎ 04 92 57 83 31
Télécopie 04 92 57 96 09
mairie-de-sigoyer@wanadoo.fr
OUVERTURE AU PUBLIC lundi, vendredi de 13h 30 à 18h30
Mercredi, 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

SALLE « LES DEUX CEÛZE » :

RESPONSABLE : CORNIL Jean-Marc ☎ 04 92 57 87 47

DIRECTION ECOLE :

☎ 04 92 57 91 12

RECEVEUR POSTE :

☎ 04 92 57 83 00

OUVERTURE AU PUBLIC **le matin** : du lundi au vendredi de 11h à 12h et le samedi de 9h à 12h
l'après midi : tous les jours ouvrés sauf mercredi et samedi de 14h30 à 17h00

DEPARTEMENT :

CONSEILLER GENERAL : M. ARNAUD Jean-Michel, ☎ 04 92 40 38 19
Hôtel du Département - BP159 - Place St-Arnoux - 05008 GAP Cedex
Mairie de Tallard : 04 92 54 10 14
jmarnaud.cg@wanadoo.fr

C.C.T.B. :

DIRECTEUR ☎ 04 92 54 16 66
Déchetterie ☎ 04 92 54 27 29
Horaires d'ouvertures : mardi, jeudi, vendredi 14 h - 18 h
lundi, mercredi, samedi 8 h - 12 h / 14 h - 18 h

SECOURS :

POMPIERS ☎ 18
GENDARMERIE ☎ 17 OU 04 92 54 20 05
SAMU ☎ 15

ASSISTANTE SOCIALE : Melle GUNZBERGER

☎ 04 92 53 20 40

Maison des solidarités 3 rue E. Cézanne 05000 GAP

RESPONSABLES DU RELAIS BIBLIOBUS : Mmes Robert C., Devaux B., Modanese C. et Soubrane O.

PERMANENCES : École / salle de documentation, le vendredi de 16h 30 à 20h